

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL (CCC)

Commune Déléguée de Lignières la Carelle

Compte rendu de la réunion du Samedi 13 Mai 2023 à 9 h 00

Présents : LAMBERT Jean-Luc, FONTAINE Éric, LAMBERT Nadine, POIRIER Jacques.
BRETEAUX Jean-Christophe, LE BRECQ Olivier, MABILLE Bruno.

Absentes excusées : BEUNECHE Adeline, PATOUT Prescillia, Nelly ROUSSEL,
LEMERCIER Mireille, MORLIER Sylvie.

Absents : MARMION Luc, HUBERT Damien Secrétaire de séance : Jean-Luc LAMBERT

PROJET DE PLANTATIONS DANS LES CHEMINS DE LA COMMUNE DE LIGNIERES

Pour rappel le Parc Régional Normandie-Maine reconduit son programme pour accompagner la plantation de haies bocagères (haies ou arbres de haut-jet) et lance un appel à candidatures pour 2023. Cette aide s'adresse aux collectivités, aux agriculteurs ou aux particuliers qui ont un projet de plantation de plus de 150 mètres linéaires (ml) mais n'excédant pas 1.000 ml. La commune de Villeneuve en Perseigne a décidé d'adhérer pleinement à ce projet de plantation. Pour chaque projet, les haies seront constituées d'essences locales variées avec un paillage de bois déchiqueté. Les plants seront disposés tous les 1,5 mètres et les arbres de haut-jet seront espacés de 15 ml.

Financement : Pour chaque dossier retenu, le Parc coordonnera l'ensemble des travaux et les financera à hauteur de 80 %. Les 20 % restants seront à la charge du bénéficiaire qui, en contrepartie s'engage à entretenir et maintenir la haie bocagère pendant 15 ans minimum.

Les dossiers devront être finalisés près du Parc Régional Normandie-Maine pour le 3 juillet 2023.

Lors de la dernière réunion du Conseil consultatif du 24 mars 2023, il a été décidé de faire le tour des chemins pédestres de la commune pour déterminer ensemble les secteurs qui pourraient être proposés pour la plantation de haies ou d'arbres de hauts jets.

Les membres du Conseil consultatif étaient donc invités le samedi 13 mai 2023 pour arpenter les chemins de la commune, RDV était donné à 9 h 00 sur le parking du terrain de foot.

Il en ressort les possibilités de plantations suivantes :

CR n°3	Chemin de la Juissellerie au Moulin du Bois :	aucune
CR n°6	Chemin du Moulin du Bois à la Rousselière :	2 à 3 arbres de haut-jet
CR n°8	Chemin de la Rousselière à Percé :	aucune
CR n°7	Chemin de Percé à route du Bois Gérard :	3 arbres de haut-jet (en remplacement) 50 ML de haies 30 ML de haies 125 ML de haies (Talus propriété Chaplain)
CR n°1	Chemin du Clos aux Aitres :	aucune
CR n°2	Chemin des Aitres à Bourgneuf :	aucune
CR n°2	Chemin des Aitres à la Vinçoudière	210 ML d'arbres de haut-jet
CR n°13	Chemin de la stèle au Chevain	60 ML de haies

Soit au total : 265 ML de haies et 210 ML de hauts jets + qq arbres de haut-jet à remplacer.

La chargée de mission du parc Normandie-Maine va être contactée pour étudier la faisabilité technique de ces plantations et sur leur éligibilité possible au programme proposé par le Parc. Bien entendu, ces plantations se feront après concertation avec les agriculteurs riverains.

Fin de la visite à 11 h 45

Jean-Luc LAMBERT
Maire Délégué de Lignières la Carelle